

CGV-010616

UNIVERSITÉ DE MONCTON

152e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 16 juin 2001

de 9 h à 12 h 30

Club de l'âge d'or

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

Greg Allain Professeur (Moncton)
Bernard Beaudin Extérieur des régions
Annette M. Boucher Atlantique (N.-É.)
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Jeannot Castonguay Nord-Ouest
Robert Després Sud-Est
Léo Doiron Nord-Est
Sabrina Duguay Étudiante (Shippagan)
Jean-Guy Finn Extérieur des régions
Yvon Fontaine, recteur U de M
Martin La Chapelle Étudiant (Edmundston)
Nicolas Landry Professeur (Shippagan)
Lucie Lavigne Nord-Ouest
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Bélonie Mallet Nord-Est
Raphaël Moore Étudiant (Moncton)
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
André G. Richard Sud-Est
Dennis Savoie, président Extérieur des régions

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG) U de M

Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Truong Vo-Van, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M

ABSENCES MOTIVÉES : Jean-Paul Arsenault, André Blanchard, Rino Castonguay, Gilles J. Godbout, Thérèse Landry-Martin, Soeur Édith Léger, Antonine Maillet et Yves Martin.

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	5
7. CORRESPONDANCE	5
7.1 Lettre de Nicolas Landry	5
7.2 Lettre de Vincent Bourgeois	5
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-010428	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
9.1 (9.2) Modification à la Loi sur l'Université de Moncton	5
9.2 (16.1) Certificat de finance	6
10. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-010509	6
11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)	6
11.1 (7.2) Congé sans solde (UMCS)	6
11.2 (8.2.2) Date d'entrée en vigueur des recommandations	5, 7, 13 et 14
11.3 (8.3) Modifications aux Statuts et règlements : ordre des réunions de septembre	6
11.4 (5.3) Poste de chancelier	7
11.5 Autres	7
12. COMITÉ DE MISES EN CANDIDATURE	7
13. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	7
14. COMITÉ DE RÉVISION DE LA POLITIQUE DE SÉLECTION DES CADRES	8
15. NOMINATIONS	8
15.1 Doyen de la FESR et vice-recteur adjoint à la recherche	9
15.2 Vice-recteur adjoint à l'enseignement	9
15.3 Directeur général des technologies	9
15.4 Directeur de l'École de psychologie	10
15.5 Postes de vice-doyen ou vice-doyenne	10
16. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT SAC-010503	10
16.1 Changement de nom de l'École de génie	10
16.2 Changement de nom de l'École de nutrition et d'études familiales	10
16.3 Rapport du Groupe de travail de l'Éducation permanente	11
16.4 Normes linguistiques : modifications au barème de correction	11
17. EXONÉRATION DES DROITS DE SCOLARITÉ : ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU TROISIÈME ÂGE	11

- 18. RAPPORT DU RECTEUR 12
- 19. AFFAIRES NOUVELLES 12
- 20. ÉVALUATION DU RECTEUR 13
- 21. PROCHAINE RÉUNION 13
- 22. CLÔTURE 13

DOCUMENTS 14

- Document A : Ordre du jour A(1)
- Document B : Correspondance B(1-2)
- Document C : Rapport du Comité de placement C(1)
- Document D : Exonération des droits de scolarité : étudiantes et étudiants du troisième âge D(1)
- Document E : Rapport du recteur E(1-7)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante:
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version *complète* ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 152e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 9 h.

Il y a eu la nomination de madame Lucie Lavigne au poste de juge à la cour du Banc de la reine.

R : 01-CGV-010616

Greg Allain, appuyé par Marcel Bujold, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs offre ses plus sincères félicitations et ses meilleurs vœux de succès à madame la juge **Lucie Lavigne**.* »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

Le président fait part que monsieur Jean-Guy Finn est le tout premier récipiendaire du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en administration publique, remis par l'Institut d'administration publique du Canada. Il ajoute que monsieur Finn est à la retraite depuis quelques semaines.

R : 02-CGV-010616

Greg Allain, appuyé par Marcel Bujold, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs offre ses plus sincères félicitations à monsieur **Jean-Guy Finn** pour cet honneur reçu.* »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

Enfin, au nom du Conseil, le président félicite le recteur pour sa récente nomination à titre de membre du Conseil de l'Agence universitaire de la francophonie. Monsieur Fontaine est l'un des deux représentants des Amériques.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président invite les membres à se recueillir et à penser aux personnes suivantes qui sont décédées récemment : **Bertin Caron** est décédé le 29 avril 2001, il était le père de Lise Caron, directrice de l'École de sciences forestières; **Laurier Thibault** est décédé le 16 mai 2001, il a été membre du Conseil des gouverneurs de 1972 à 1992; **Jacques Richard** est décédé le 21 mai 2001, il était étudiant en génie mécanique.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres: Nicolas Landry, professeur au Campus de Shippagan; Sabrina Duguay, étudiante au Campus de Shippagan; et Martin La Chapelle, étudiant au Campus d'Edmundston.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

Le président demande d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Rubrique 12 a) Rapport du Comité de placement
- Rubrique 17 a) Évaluation du recteur

Il mentionne que le document intitulé *Rapport du Comité de vérification* a été distribué à titre d'information et que ce rapport sera discuté à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs le 22 septembre prochain.

R : 03-CGV-010616

André G. Richard, appuyé par Greg Allain, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié.* »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Voir le Document B, p. 1-2

7.1 *Lettre de Nicolas Landry*

Monsieur Landry est le nouveau représentant des professeures et professeurs du Campus de Shippagan. Il terminera le mandat de Lionel Dionne, soit en septembre 2002.

7.2 *Lettre de Vincent Bourgeois*

Monsieur Bourgeois nous informe que l'AAAUM a reconduit le mandat de Thérèse Landry-Martin comme membre du Conseil des gouverneurs.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-010428

R : 04-CGV-010616

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Jeannot Castonguay, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-010428 soit adopté.* »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

9.1 (9.2) *Modification à la Loi sur l'Université de Moncton*

À la réunion CGV-001202, le Conseil des gouverneurs avait adopté une résolution à l'effet que la Loi sur l'Université de Moncton soit modifiée afin d'y ajouter un paragraphe

qui prévoit la capacité de donner au Sénat académique la possibilité de créer ses propres comités composés de ses membres. Il était plus prudent d'inscrire ceci dans la Loi afin de refléter la pratique existante.

Ce projet a été adopté en troisième lecture par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick le 22 mai 2001.

9.2 (16.1) Certificat de finance

Un membre demande si l'Éducation permanente a la possibilité d'offrir de la formation spécialisée sans que celle-ci comporte nécessairement des crédits universitaires. Le recteur précise qu'à l'heure actuelle rien n'empêche l'Éducation permanente d'offrir de la formation sur mesure non créditée. Il ajoute que dans le projet de restructuration de l'Éducation permanente les deux types de formation sont privilégiées.

10. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-010509

R : 05-CGV-010616

Marcel Bujold, appuyé par Jeannot Castonguay, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CEX-010509. »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)

11.1 (7.2) Congé sans solde (UMCS)

R : 06-CGV-010616

André G. Richard, appuyé par Jeannot Castonguay, propose :

*« Que, conformément aux dispositions prévues à l'article 41 de l'entente collective entre l'APPUMAS et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, un congé sans solde de quatre mois soit accordé au professeur **Lionel Dionne** (Secteur administration) et ce, pour la période de 1er septembre 2001 au 31 décembre 2001. »*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

11.2 (8.2.2) Date d'entrée en vigueur des recommandations 5, 7, 13 et 14

Le recteur précise que lors de l'adoption de la résolution R : 13-CGV-010428, le Conseil n'a pas indiqué la date d'entrée en vigueur de certaines recommandations.

R : 07-CGV-010616

Yvon Fontaine, appuyé par André G. Richard, propose :

« *Que la date d'entrée en vigueur des recommandations 5, 7, 13 et 14 soit le 1er juillet 2001.* »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

11.3 (8.3) *Modifications aux Statuts et règlements : ordre des réunions de septembre*

Le président mentionne que, compte tenu de l'adoption de la modification de l'article 15(1) des Statuts et règlements, laquelle permet aux membres sortant de participer à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs, l'ordre des réunions de septembre sera inversé, c'est-à-dire que la réunion annuelle aura lieu au début de l'avant-midi et la réunion régulière suivra immédiatement après.

11.4 (5.3) *Poste de chancelier*

Le président signale que le Comité de sélection pour le poste de chancelier s'est réuni le 24 mai dernier et a établi un cadre de travail. Il invite les membres à prendre connaissance de la note de service contenue dans la trousse distribuée au début de la réunion.

11.5 *Autres*

Un membre demande des explications quant aux sens du commentaire au point 9 relativement aux doctorats honorifiques. Le président explique que des membres avaient exprimé le souhait que le Conseil puisse proposer sa candidature au titre de doctorat d'honneur. Le recteur ajoute qu'un membre du Conseil, en l'occurrence le président, siège au Comité de sélection des grades honorifiques. Ce Comité fait parvenir périodiquement des appels de candidatures aux différents titres honorifiques à l'Université. Suite à l'étude des propositions reçues, il fait ses recommandations au Sénat académique qui a la juridiction exclusive en ce qui concerne les titres de doctorat honorifique, professeur, professeur et bibliothécaire émérite.

12. COMITÉ DE MISES EN CANDIDATURE

Le Comité est composé des personnes suivantes : Yvon Fontaine, soeur Édith Léger, Yves Martin et Mildred Pinet (présidente). Le mandat de huit personnes arrive à échéance à la fin septembre 2001. Parmi ceux-ci, deux sont nommées par le gouvernement et deux par des associations. Pour les nominations gouvernementales, le Comité a fait des suggestions au gouvernement. En ce qui concerne les associations, l'ABPPUM a nommé Michèle Caron et l'AAAUM a reconduit le mandat de Thérèse Landry-Martin. Messieurs Gilles Godbout et Yanick Pagé acceptent de renouveler leur mandat et le Comité propose

la candidature de madame Lauraine Fennel comme membre représentant la région de l'Atlantique.

R : 08-CGV-010616

Mildred Pinet, appuyée par Jeannot Castonguay, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le rapport du Comité de mises en candidature, c'est-à-dire que Gilles J. Godbout, Lauraine Fennel et Yanick Pagé soient nommés pour un mandat de trois ans. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

Le Comité de mise en candidature poursuivra son travail afin qu'à la réunion annuelle du Conseil, il puisse présenter des candidatures pour combler les postes au sein du Comité exécutif du Conseil. À cet effet, le président fait part qu'il a l'intention de soumettre sa candidature au poste de président pour un autre mandat de trois ans et invite tous les membres du Conseil qui souhaitent se présenter au poste de président ou de vice-président de remettre par écrit un avis d'intention à la présidente du Comité de mise en candidature.

13. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Voir le Document C, p. 1

Le président du Comité, Yanick Pagé, donne des explications quant au rapport du Comité que les membres ont déjà reçu. Il explique que les marchés ont connu une année difficile et c'est pourquoi les rendements sont négatifs. Il souligne toutefois que sur une période de 10 ans, les rendements des deux caisses de retraite ont connu un rendement moyen de 11 %, ce qui est excellent. Il signale, que compte tenu de la performance des marchés, la situation des caisses de retraite sera suivie de près. Le Comité entend, au cours de la prochaine année, développer une politique relative à la distribution de dons. Certains membres expriment leur inquiétude vis-à-vis les rendements des caisses de retraite et souhaitent que la situation s'améliore dans les prochains trimestres.

R : 09-CGV-010616

Yanick Pagé, appuyé par Mildred Pinet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du Comité de placement. »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

14. COMITÉ DE RÉVISION DE LA POLITIQUE DE SÉLECTION DES CADRES

Le Sénat académique s'est doté d'un Comité *ad hoc* dont la tâche est d'étudier la Politique de sélection des cadres. Les résultats de son travail seront transmis par le Sénat au Conseil des gouverneurs. Il serait important que le Conseil forme son propre comité. Les membres du Conseil qui ont participé récemment à des comités de sélection des cadres ont observé un certain nombre d'imprécisions dans la politique et ont exprimé des préoccupations face à l'ensemble du processus. De plus, un comité pourrait aussi étudier les recommandations qui émaneront du Sénat académique.

Par consensus, le Conseil accepte de former un Comité *ad hoc* pour réviser la Politique de sélection des cadres.

R : 10-CGV-010616

Mises en candidature :

Gilles J. Godbout Proposé par Lucie Lavigne

(Sous réserve d'acceptation)

Jean-Guy Finn Proposé par Annette M. Boucher

Mildred Pinet Proposée par Jeannot Castonguay

André G. Richard Proposé par Bélonie Mallet

Martin La Chapelle Proposé par Raphaël Moore

R : 11-CGV-010616

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Bélonie Mallet, propose :

« *Que les nominations cessent.* »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉ.

Les membres sont élus par acclamation.

Note : Le Comité exécutif élaborera un mandat et un cadre de travail pour le Comité *ad hoc*, lequel sera soumis pour approbation à la prochaine réunion du Conseil. Aussi, la direction convoquera la première réunion afin que les membres puissent se nommer une présidence.

15. NOMINATIONS

En accord avec les dispositions des articles 6(4) et 9 de la Loi sur l'Université de Moncton, un avis de résolution par rapport à trois nominations a été posté aux membres

dix jours avant la réunion. Toutefois, une quatrième nomination pourrait s'ajouter moyennant l'accord du Conseil au deux tiers des votes.

R : 12-CGV-010616

André G. Richard, appuyé par Raphaël Moore, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs fasse exception aux dispositions prévues aux articles 6(4) et 9 de la Loi sur l'Université de Moncton afin d'ajouter un quatrième poste à la liste des nominations. »

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

15.1 Doyen de la FESR et vice-recteur adjoint à la recherche

R : 13-CGV-010616

Yvon Fontaine, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que Yves Gagnon soit nommé doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche et vice-recteur adjoint à la recherche pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1er juillet 2001 au 30 juin 2006. »

Un membre demande le vote secret.

Scrutateurs : Paul-Émile Benoit et Armand Caron.

Vote sur R13 Pour 18 Contre 2 ADOPTÉE

15.2 Vice-recteur adjoint à l'enseignement

R : 14-CGV-010616

Yvon Fontaine, appuyé par Mildred Pinet, propose :

« Que Jean-Guy Ouellette soit nommé vice-recteur adjoint à l'enseignement pour un mandat de cinq ans, soit du 1er juillet 2001 au 30 juin 2006. »

Un membre demande le vote secret.

Scrutateurs : Paul-Émile Benoit et Armand Caron.

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

Note : Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Shippagan exprime le souhait que le processus de consultation soit amélioré de manière à éviter des

rencontres à la fin des sessions alors que les gens sont moins disponibles étant plutôt affairés aux différentes responsabilités liées à la recherche. Le recteur souligne qu'en temps normal, le processus de consultation est terminé à la fin avril mais que cette année l'Université a vécu une situation particulière en raison des mutations de certaines personnes à d'autres postes.

15.3 Directeur général des technologies

R : 15-CGV-010616

Yvon Fontaine, appuyé par Bernard Beaudin, propose :

« *Que **Christian Couturier** soit nommé directeur général des technologies à compter du 1er juillet 2001.* »

Vote sur R15 unanime ADOPTÉE

R : 16-CGV-010616

Jeannot Castonguay, appuyé par Greg Allain, propose :

« *Que les bulletins de vote soit détruits.* »

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

15.4 Directeur de l'École de psychologie

R : 17-CGV-010616

Yvon Fontaine, appuyé par Annette M. Boucher, propose :

« *Que **Paul Bourque** soit nommé directeur de l'École de psychologie pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1er juillet 2001 au 30 juin 2006.* »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

15.5 Postes de vice-doyen ou vice-doyenne

Note : Trois postes de vice-doyen ou vice-doyenne sont à pourvoir dans les facultés suivantes : Administration, Arts et sciences sociales et Études supérieures et recherche. Il serait important que les personnes nommées à ces postes puissent entrer en fonction le plus tôt possible en juillet.

R : 18-CGV-010616

Yvon Fontaine, appuyé par Jeannot Castonguay, propose :

« Que le Comité exécutif soit autorisé à approuver la nomination des vice-doyens ou vice-doyennes des facultés suivantes : Administration, Arts et sciences sociales et Études supérieures et recherche; les noms des personnes choisies seront soumis au Conseil pour approbation en septembre prochain. »

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

16. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-010503

Le VRER précise qu'il y a trois suivis importants dont deux nécessitent une approbation du Conseil des gouverneurs et l'autre pour information.

16.1 *Changement de nom de l'École de génie*

Pour se conformer à la terminologie au niveau national, l'École de génie veut changer le nom de l'unité.

R : 19-CGV-010616

Bernard Beaudin, appuyé par Marcel Bujold, fait la proposition suivante :

*« Le Conseil des gouverneurs accepte que le nom de l'École de génie soit changé à **Faculté d'ingénierie** à compter du 1er juillet 2001. »*

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

16.2 *Changement de nom de l'École de nutrition et d'études familiales*

Afin de mieux refléter la réalité des activités académiques au sein de l'École de nutrition et d'études familiales, le changement de nom suivant est suggéré.

R : 20-CGV-010616

Jeannot Castonguay, appuyé par Mildred Pinet, fait la proposition suivante :

*« Le Conseil des gouverneurs accepte que le nom de l'École de nutrition et d'études familiales soit changé à **École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales** à compter du 1er juillet 2001. »*

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

16.3 *Rapport du Groupe de travail sur l'Éducation permanente*

Le VRER explique que son bureau a demandé une étude sur l'Éducation permanente afin de trouver des moyens de mieux valoriser ce secteur et réorienter son mandat. Le VRER a reçu le rapport du Groupe de travail, l'a soumis à la consultation dans la communauté

universitaire. Suite à l'analyse des commentaires reçus, le VRER rédigera un rapport final qu'il soumettra pour approbation au Sénat académique en août prochain et au Conseil des gouverneurs en septembre.

Un membre souligne l'importance du secteur de l'Éducation permanente et l'urgence de faire acheminer ce dossier. Il demande qu'une copie du rapport soit remise aux membres du Conseil afin de leur permettre de bien l'étudier avant la réunion de septembre.

16.4 Normes linguistiques : modifications au barème de correction

Un membre se renseigne à savoir de quelle nature sont les modifications apportées au barème de correction. Le VRER précise qu'il y a lieu de mettre à jour et de préciser les normes linguistiques liées à la correction des travaux et autres. De plus, l'Université a révisé le règlement portant sur le système de notation en y ajoutant les lettres A+, B+ et C+ et il y a lieu d'harmoniser le barème de correction avec ce système.

17. EXONÉRATION DES DROITS DE SCOLARITÉ : ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU TROISIÈME ÂGE

Voir le Document D, p. 1

Le recteur explique que depuis plusieurs années, l'Université maintient des activités de formation auprès de cette population, il y aurait lieu de baisser l'âge de la gratuité des droits de scolarité sans impact financier pour l'Université.

R : 21-CGV-010616

Yvon Fontaine, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que l'âge d'exemption ou d'exonération des droits de scolarité passe de 65 ans à 60 ans à l'Université de Moncton, applicable immédiatement. »

Note : Aussi, les membres du Conseil ont exprimé le souhait que l'Éducation permanente développe une politique pour l'offre de formation non créditée aux membres de l'Université du troisième âge.

Vote sur R21 unanime ADOPTÉE

18. RAPPORT DU RECTEUR

Voir le Document E, p. 1-7

Le recteur présente son rapport qui contient les rubriques suivantes : 1) financement; 2) enseignement et recherche; et 3) relations avec la communauté.

Au chapitre du financement, le recteur souligne que depuis les annonces de financements spéciaux de 19 millions de dollars, l'Université a réussi à obtenir un montant additionnel de 875 000 \$. Par ailleurs, le financement demeure préoccupant puisque l'Université a reçu une augmentation des subventions de 1,49 % au lieu du 2 % prévu. Le recteur ajoute qu'il a entamé des démarches pour faire corriger la situation pour cette année et à plus long terme. Il explique aussi la formule de financement et l'impact sur les subventions et précise que l'Université étudie présentement un plan révisé du budget si la Province ne change pas d'idée. Un membre suggère de faire preuve de prudence lors des rencontres et discussions avec la Province afin que les arguments utilisés cette année ne viennent pas nous hanter à un certain moment donné. Un autre mentionne l'importance de réexaminer nos stratégies et voir comment mieux bâtir sur notre réputation afin d'attirer davantage d'étudiantes et étudiants.

Au niveau de l'enseignement et de la recherche, le recteur fait valoir surtout les réalisations. En ce qui concerne le recrutement du corps professoral, le représentant de l'ABPPUM souligne que le recrutement et la rétention du corps professoral demeurent une préoccupation en raison de la concurrence nationale et internationale. Selon lui, l'Université devra s'assurer que les conditions de travail demeurent concurrentielles si elle veut attirer et retenir des professeures et professeurs compétents. Certains membres se préoccupent à savoir si l'Université fait des efforts pour attirer des personnes d'origines acadiennes. À ceci, le recteur et le VRER expliquent le programme de bourses de recrutement offerts à des étudiantes et étudiants prometteurs et soulignent que dans un milieu universitaire, il est important que le corps professoral soit diversifié tant dans ses origines que dans ses compétences. Ils ajoutent que les postes annoncés ont été comblés par d'excellentes candidatures.

D'autres commentaires sur le rapport du recteur portent sur les statistiques de recrutement à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et sur les réceptions organisées par l'Université à Ottawa et à Montréal pour rencontrer les diplômées et diplômés de l'Université dans ces régions.

R : 22-CGV-010616

Marcel Bujold, appuyé par André G. Richard, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport du recteur.* »

Vote sur R22 unanime ADOPTÉE

19. AFFAIRES NOUVELLES

Le président annonce que deux personnes terminent leur mandat à cette réunion, soit madame la juge Lucie Lavigne après avoir consacré neuf ans de service au Conseil et Greg Allain, après quatre ans.

R : 23-CGV-010616

Bernard Beaudin, appuyé par Bélonie Mallet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs remercie chaleureusement Lucie Lavigne et Greg Allain pour leur importante contribution au service du Conseil. »

Vote sur R23 unanime ADOPTÉE

Le président cède la parole à monsieur Allain et à madame la juge Lavigne.

Monsieur Allain souligne qu'il a trouvé son expérience au Conseil positive, enrichissante et intéressante. Il est heureux d'avoir eu l'occasion de connaître plusieurs personnes. Il remercie les membres du Conseil pour leur participation et leur appui. Il reconnaît qu'à l'occasion il y a eu des divergences d'opinions et qu'il a joué le rôle qui lui était dévolu soit celui de représenter l'opinion des membres de l'ABPPUM. Il quitte avec beaucoup de sérénité et ajoute qu'il croit que la personne qui le remplacera maintiendra de bonnes relations.

Madame Lavigne pour sa part remercie le Conseil de lui avoir permis d'acquérir ces neuf années d'expérience. Pendant ces années comme membre du Conseil, elle a vécu beaucoup de changements, a eu l'occasion de connaître plusieurs personnes dont trois présidents différents. Elle croit qu'avec le nouveau recteur, l'Université est entre bonnes mains. Elle voit cependant des défis très importants pour les prochaines années dont : mettre en oeuvre les conclusions du Groupe de travail; l'implantation des technologies; le financement de l'Université; les relations de travail et la nomination d'une personne au poste de chancelier. Pendant ses années au Conseil, elle a beaucoup travaillé pour faire avancer la condition féminine. Selon elle, la situation s'est améliorée tant au sein de l'administration de l'Université qu'au niveau du Conseil mais croit qu'il y a encore du travail à faire. Elle souhaite bonne chance au Conseil et à l'Université et espère avoir l'occasion de revoir les membres dans l'avenir.

Note : L'artiste acadienne Viola Léger a été récemment nommée au Sénat canadien.

R : 24-CGV-010616

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Greg Allain, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs offrent ses plus sincères félicitations à la sénatrice Viola Léger. »

Vote sur R24 unanime ADOPTÉE

20. ÉVALUATION DU RECTEUR

Cette partie de la réunion se déroule en présence des membres et de la secrétaire générale.

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le samedi 22 septembre 2001, à 9 h, au Campus d'Edmundston. Il y aura peut-être une activité sociale dans la soirée du 21 septembre.

22. CLÔTURE

La séance est levée à 12 h 30.

Contresigné le _____

Dennis Savoie, président _____

Colette Landry Martin, secrétaire générale _____